FRAIS D'ADHÉSION ET INFORMATIONS 2007

a) Frais d'Adhésion pour la Piscine Heights 2007

Frais pour ancien membre			Frais pour **nouveau** membre
Spécial «**juste à temps** » **avant** le 12 mai 2007	après **le 12 mai 2007**		Incluant les frais d'inscription/
$ 350	$ 400	Famille	$ 450
$ 200	$ 200	Adolescent	$ 250
$ 200	$ 250	Adulte seul	$ 250
$ 285	$ 335	Couple	$ 385
$ 125	$ 175	Couple Âge d'Or	$ 175
$ 95	$ 145	Âge d'Or Seul	$ 145

S.V.P. veillez noter les définitions pour les différents types d'adhésion:

- **Nouveau Membre: vous êtes considérés comme nouveau membre si vous n'avez pas renouvelé votre adhésion à la piscine Heights durant les dernières 5 saisons estivales.**
- **Famille: un ou deux adultes et leurs enfants qui sont domicilié à la même adresse**
- **Adolescent: né entre le 1 octobre, 1988 et le 30 septembre, 1994 (la carte d'assurance maladie est requise pour prouver la date de naissance). Les adolescents paient les frais d'initiation seulement que s'ils sont de nouveaux membres.**
- **Âge d'Or : 60 et plus après le 1 janvier, 2007**

b) Identification des members et laissez-passer pour invités

Nous continuons avec le même système que l'année dernière. Au lieu d'avoir des cartes d'identité, nous avons un cartable avec la liste des membres ainsi que leurs photos. Les photos doivent être fournies lors de l'inscription. Un surveillant sera à l'entrée de la piscine pour vérifier la liste.

Des laissez-passer pour les invités sont offerts à tous les membres. Chacun des laissez-passer donne droit à une journée à la piscine Heights. Le nombre de laissez-passer varie selon le type d'adhésion.

Adhésion familiale : 8 laissez-passer
Adhésion de couple : 4 laissez-passer
Adhésion pour une personne ou pour adolescent : 2 laissez-passer

Une fois que tous vos laissez-passer sont utilisés, chacun de vos invités devra débourser des frais de 5$ pour les résidents de l'île de Montréal, de 3$ pour tout autre. Veuillez noter que tout invité doit être accompagné par un membre de la piscine en tout temps. Votre gardienne régulière peut accompagner vos enfants à la piscine mais ne peut pas venir seuls(es) s'il-elle n'est pas membre.